

Primes pour l'installation photovoltaïque et l'installation de la pompe à chaleur au Luxembourg (en détails)

Type d'installation	Conditions	Montant de la prime
L'installation solaire photovoltaïque	<i>installation en toiture, en façade ou intégrée au bâtiment + une puissance ≤ 30 kW</i>	20% des coûts effectifs, plafonnée à 500 €/kW
	<i>installation en mode autoconsommation ou dans le cadre d'une communauté énergétique + une puissance ≤ 30 kW</i>	50% des coûts effectifs, plafonnée à 1250 €/kWc
la pompe à chaleur géothermique ou la pompe à chaleur combinée à un accumulateur de chaleur latente et un collecteur solaire thermique	<i>maison unifamiliale + puissance ≤ 10 kWt</i>	8 000 €
	<i>maison unifamiliale + puissance ≥ 10 kWt</i>	800 €/kWt sans dépasser 12 000 €
	<i>logement faisant partie d'un immeuble collectif</i>	7 500 € / unité
	<i>immeuble collectif</i>	37 500 €
<i>La pompe à chaleur air-eau dans un nouveau bâtiment</i>	<i>maison unifamiliale</i>	3 000 €
	<i>logement faisant partie d'un immeuble collectif</i>	2 000 € / unité
	<i>immeuble collectif</i>	10 000 €
<i>La pompe à chaleur air-eau dans un bâtiment existant</i>	<i>installation d'une puissance ≤ 10 kWt</i>	5 000 €
	<i>installation d'une puissance ≥ 10 kWt</i>	500 €/kWt sans dépasser 12 000 €.

Primes pour la rénovation énergétique au Luxembourg (Enoprimes + Fonds nova naturstrom):

- Enoprimes: sont des subventions pour vos travaux de rénovation énergétique. Elles sont cumulables avec d'autres subventions.
- Fonds nova naturstrom: sont intégrés à la Fondation Enovos et visent la promotion ainsi que la mise en valeur du développement durable. En raison de ce succès et du nombre conséquent de demandes, le fnn travaille sur une redéfinition des primes en se reconcentrant sur les projets les plus innovants ayant un impact sur la décarbonisation.

Type d'installation	Enoprimes	Fonds nova naturstrom
Pompe à chaleur air/eau unifamiliale	1 750 à 2 500 €	<i>aucune</i>
Pompe à chaleur air/eau multifamiliale	3 500 à 5 000 €	<i>aucune</i>
Installation solaire thermique avec appoint de chauffage	35 € /m ² de panneaux	<i>aucune</i>
Ventilation mécanique contrôlée avec récupération de chaleur	6 € /m ² de surface ventilée	<i>aucune</i>

N.B:

- Vous avez + 500 € Enoprimes bonus pour la suppression d'une chaudière à fioul et la mise en place d'une pompe à chaleur ou d'un chauffage au bois.
- Les pompes à chaleur doivent respecter certaines contraintes au niveau du bruit pour pouvoir bénéficier des aides.
- Les pompes à chaleur et batteries ne seront plus subventionnées par le fonds nova naturstrom car déjà soutenues par d'autres primes énergétiques.